

Portioncule bénédictine

— o —

Nous rappelons à nos lecteurs la grande faveur que Sa Sainteté Pie X a accordée à l'Ordre Bénédictin.

Depuis les Vêpres de la Toussaint jusqu'au coucher du soleil du lendemain, jour des Morts, tous les fidèles peuvent gagner une *indulgence plénière*, chaque fois qu'ils visitent n'importe quelle église ou oratoire public, moyennant de porter *habituellement* la sainte médaille *jubilatoire* de saint Benoît.

Les seules conditions requises sont la confession, la communion, et, à chaque visite, une prière pour le Souverain Pontife.

— † —

Nomination ecclésiastique

— o —

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, M. l'abbé L.-H. Carrier, a été nommé chapelain à l'hospice de Saint-Ferdinand d'Halifax.

— ♦♦♦ —

Au Concile

— o —

La dernière assemblée synodale a eu lieu mercredi matin.

Au moment où nous écrivons — mercredi soir —, il semble certain que la session solennelle de clôture du Concile aura lieu le jour de la Toussaint.

S. G. Mgr MacDonald, évêque de Charlottetown, s'est vu forcé par le mauvais état de sa santé de cesser de prendre part aux travaux du Concile. Sa Grandeur assistera toutefois à la séance de clôture.

— †††† —

Feu le chanoine Thivierge

— o —

Une dépêche télégraphique de Sainte-Adélaïde de Fabos, comté de Gaspé, a annoncé la mort de M. le chanoine Thivierge, autrefois curé de Bonaventure.